



**FORMULAIRE UNIQUE D'INSCRIPTION
RESTAURATION SCOLAIRE – PERISCOLAIRE
Année scolaire 2022-2023**

Numéro du foyer : _____
A renseigner si vous le connaissez

Réservé à l'Administration

Code enfant : _____

Date : _____

Lieu / Agent : _____ / _____

Plateforme Familles
04 76 76 38 38 (8h-14h)
kiosque@grenoble.fr

**A DEPOSER DANS UNE MAISON DES HABITANT-ES
PENDANT LES HORAIRES D'OUVERTURE**
Un avis de dépôt vous sera remis par l'agent.

Restauration scolaire : 1^{ère} demande

Modification en cours d'année

Périscolaire : 1^{ère} demande

Modification en cours d'année

INFORMATIONS SUR L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____ Né-e le : | | | | | | | | | |

Ecole fréquentée 2022-2023: _____ Section : _____

Si votre enfant a des problèmes de santé devant être pris en charge à l'école, prenez contact avec la direction de l'école pour la mise en place d'un Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI). Les PAI 2021-2022 sont valables jusqu'à fin novembre 2022.

Si votre enfant ne peut pas manger certains aliments pour motif médical et que vous souhaitez un accueil à la restauration avant la signature du PAI, prenez contact avec la Direction Accueil de Loisirs Périscolaire de l'école qui transmettra votre inscription à la Plateforme Familles.

Si votre enfant est en **situation de handicap**, percevez-vous l'AEEH ? oui, non

Droit à l'image : j'autorise les prises de vues de mon enfant et leur utilisation par la Ville de Grenoble
 oui non

RESPONSABLES DE L'ENFANT

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
NOM et prénom		
Qualité	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autres :
Adresse <small>(en cas de changement joindre justificatif)</small>		
Organisation de la garde	<input type="checkbox"/> parents en couple <input type="checkbox"/> parents séparés : Jugement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ⇒ <input type="checkbox"/> Garde alternée <input type="checkbox"/> Garde Responsable 1 <input type="checkbox"/> Garde Responsable 2	
Téléphone portable		
Téléphone fixe		
Adresse mail		
Responsable des factures	Nom : <i>Si non grenoblois : <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> UPE2A <input type="checkbox"/> autre responsable grenoblois <input type="checkbox"/> agent Ville ou CCAS (justif)</i>	
Ressources : <i>Un seul choix possible</i> Aucune information cochée, c'est le tarif maximum qui sera appliqué (codifié 16000 dans notre application informatique et consultable sur l'espace kiosque)	<input type="checkbox"/> Allocataires CAF – N° : (mise à jour de votre QF par la Plateforme Familles dans le cadre de la convention Ville-CAF) <input type="checkbox"/> Allocataires MSA : dernière attestation du QF <input type="checkbox"/> Non allocataires : avis d'imposition 2021 sur revenus 2020 du foyer (avis 2022 à transmettre en janvier 2023) <input type="checkbox"/> Aucun justificatif : vous acceptez le tarif maximum	
Transmission des factures <i>Un seul choix possible</i>	<input type="checkbox"/> Dématérialisé sur Espace kiosque <input type="checkbox"/> Envoi postal + Dématérialisé	

Rappel de l'enfant concerné : Nom : _____ Prénom : _____

RESTAURATION SCOLAIRE Oui Non

A partir du : | _ | _ | | _ | _ | | _ | _ | | _ | _ | |

Type de menu un seul choix possible : VERT : végétarien standard (nouveau)
 BLEU : mixte poisson (ex sans viande/sans porc)
 ROUGE : mixte poisson viande (ex classique)

Abonnement :	Lu	Ma	Me	Je	Ve
<input type="checkbox"/> régulier					
<input type="checkbox"/> occasionnel	Vous commanderez les repas selon vos besoins				
<input type="checkbox"/> prépaiement *	Réservation et achat des repas en Maison des Habitants				

* obligatoire dans certaines situations (voir règlement intérieur)

TEMPS PERISCOLAIRES Oui Non

A partir du * : 01/09/22 07/11/22 03/01/23 20/02/23 24/04/23
* inscription possible 15 jours avant les vacances et pendant la 1^{ère} semaine des vacances (sauf période 1 : inscription possible jusqu'au 16/09/22). Les inscriptions sont valables pour la période cochée et les périodes suivantes.

OU

Début en cours de période (justificatif obligatoire : déménagement, professionnel, médical, autres) : | _ | _ | | _ | _ | | _ | _ | |

	Lu	Ma	Me	Je	Ve
Accueil matin					
Accueil midi					
Accueil soir					

A partir du CP uniquement :

- Vous autorisez votre enfant à partir seul le soir et le mercredi midi oui non
- Vous souhaitez que votre enfant participe à l'Aide aux leçons : non 1 soir 2 soirs

Spécificité Très Petite Section : vous ne pouvez pas inscrire votre enfant directement, vous devez prendre contact avec la direction accueil de loisirs périscolaire de votre école pour convenir des modalités d'accueil dans le respect du rythme de vie de votre enfant.

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

NOM	Prénom	N° de téléphone	Date de naissance	A contacter en cas d'urgence	Autorisée à venir chercher l'enfant

Je soussigné-e _____,

- Certifie l'exactitude des informations fournies,
- M'engage à prendre en charge les frais et à transmettre toute modification de situation (allergies, adresse, départ de l'école...) à la Plateforme Familles dans les plus brefs délais,
- Autorise la Ville à consulter mon quotient directement auprès de la CAF (faire un courrier en cas d'opposition),
- Atteste avoir pris connaissance du règlement disponible sur l'Espace Kiosque, www.grenoble.fr et dans les Maisons Des Habitants.

Date : ___/___/___ Signature :